

## Tableau de bord du développement durable en Occitanie

### Objectif 14 – Vie aquatique marine

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

#### Pourquoi cet objectif ?

Les écosystèmes marins (côtiers et au large) doivent bénéficier d'un cadre permettant une gestion durable. Ils doivent également être protégés des effets indésirables résultant des activités humaines. La gestion des eaux marines se fait en France dans un contexte de forte responsabilité : la taille de son espace marin, deuxième au monde et la présence dans quatre océans est unique. La stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) donne un cadre de référence aux politiques publiques dans ce domaine. En Méditerranée, un document stratégique de façade, conciliant les objectifs de préservation du bon état écologique (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin) et des objectifs socio-économiques, est en cours d'élaboration.

#### État écologique des masses d'eaux littorales

##### 1 En Occitanie, 13 sites Natura 2000 en mer pour préserver la biodiversité

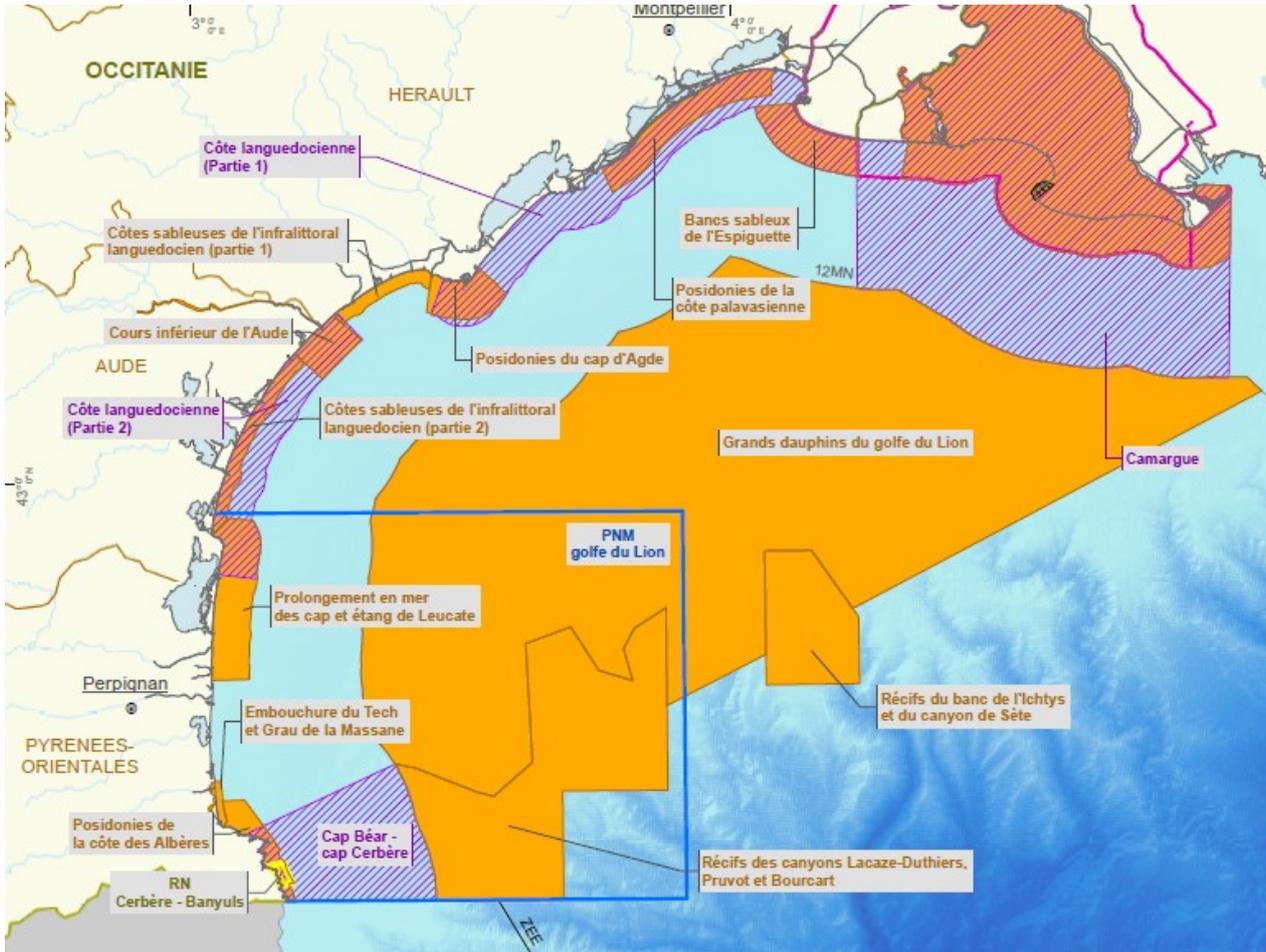
Aires marines protégées d'Occitanie

	Nombre	Surface (en ha)
Parc naturel marin du golfe du Lion		401 000
Réserve naturelle nationale marine*	1	650
Sites Natura 2000 marins	10	169 033
Sites Natura 2000 marins en cours de publication au JO UE	3	599 617

\* Réserve de Cerbère-Banyuls

Source : DREAL, inventaire national du patrimoine naturel

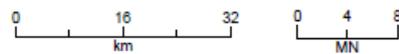
**2 Dans le golfe du Lion, les aires marines protégées associent tous les départements du littoral**  
Aires marines protégées et sites marins et mixtes de la façade méditerranéenne



**Sites Natura 2000 :**

- Directive Habitats-Faune-Flore
  - Directive Oiseaux
  - Parc naturel marin
  - Réserve naturelle
  - Réserve de biosphère
  - Aire de protection de biotope
- Délimitation des espaces maritimes\*:
- Frontière maritime ou ZEE
  - Limite de la mer territoriale française

Les tracés figurant sur cette carte ne peuvent en aucune manière être utilisés, explicitement ou implicitement, pour interpréter les limites ou la nature de l'exercice par la France de sa souveraineté sur les espaces marins.



Sources des données :

- Espace protégé : INPN / MNHN, AAMP
- Trait de côte : SHOM/IGN Histolitt (TCH) V2
- Frontière maritime, 12MN : SHOM, 2010
- \* (ne pas utiliser pour la navigation)
- ZEE : AAMP - 2012 (selon Décret n° 2012-1148)
- Délimitations terrestres et cours d'eau : IGN, FAO
- Bathymétrie : Le Suavé R., Normand A. (1998) Synthèse bathymétrique de données multifaisceaux (Méditerranée occidentale), 1/250000, Editions Ifremer. // Berné S., Carré D., Loubrieu B., Mazé J.P., Normand A. (2001) Carte morpho-bathymétrique du Golfe du Lion. 1/100 000e. IFREMER - Région Languedoc-Roussillon. // © Ifremer-SHOM, 2010 ; GEBCO-08.

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

Source : Agence des aires marines protégées

**Pertinence des indicateurs, méthodologie**

**Natura 2000** est un réseau écologique européen de sites naturels ou semi-naturels identifiés pour leurs richesses environnementales. À l'origine composé de sites exclusivement terrestres, les compétences de cette démarche se sont étendues en mer, afin de répondre aux exigences internationales de protection du milieu marin. Cette démarche, initiée en 1992, a pour objectif de créer un réseau cohérent et représentatif de sites écologiques permettant ainsi de conserver la diversité biologique des territoires européens.